

Bourses d'études 500 \$



La Fondation du CCNB Inc.
Soutenons la réussite!

pour étudiants à temps partiel

LE MONTANT DES BOURSES :

Des bourses d'un montant de 500 \$ sont disponibles pour les étudiants du CCNB faisant des études à temps partiel.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

Le postulant ou la postulante doit être admis dans un programme d'études régulier à temps partiel et faire preuve de besoins financiers réels.

Un étudiant est considéré à temps partiel s'il est inscrit :

- à une session d'automne avec une charge de cours de moins de six (6) unités;
- à une session d'hiver avec une charge de cours de moins de six (6) unités.

Le statut à temps plein reste en vigueur pour le reste de la session si l'étudiant est à temps plein le vendredi de la 6^e semaine, ou pour 50 % de la session si celle-ci a une durée de moins de 12 semaines.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Pour la session d'automne :

- Date limite d'inscription : 15 octobre *Cette date sera reportée au 30 novembre pour la session Automne 2018
- 5 bourses de 500 \$ seront accordées pour l'ensemble du CCNB
- Chaque postulant devra soumettre une demande dûment remplie au conseiller en orientation de son campus. [Cliquez ici pour obtenir le formulaire de demande.](#)

Note : Les demandes reçues après chaque date limite ne seront pas considérées.

Pour la session d'hiver :

- Date limite d'inscription : 15 février
- 5 bourses de 500 \$ seront accordées pour l'ensemble du CCNB
- Chaque postulant devra soumettre une demande dûment remplie au conseiller en orientation de son campus. [Cliquez ici pour obtenir le formulaire de demande.](#)

Note : Les demandes reçues après chaque date limite ne seront pas considérées.